

## SEANCE DU 20 MARS 2019

Le vingt mars deux mil dix-neuf à neuf heures, le Conseil d'Administration dûment convoqué le douze mars deux mil dix-neuf, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques MICHON, Maire, Président du CCAS.

Etaient présents : MM. MICHON, RICHARD, LEFER,  
MME DELAIN,

Etaient excusés : MMES CHARLET, MUTTE, M. MALMONTE.

### **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE.**

Le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2018 qui a été envoyé aux membres du Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité.

### **COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2018**

Le Conseil d'Administration approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen, déclare toutes les opérations de l'exercice 2018 définitivement closes et les crédits annulés.

**Vote : Adopté à l'unanimité (le Vice-Président étant sorti).**

### **COMPTE DE GESTION 2018**

**Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité (le Vice-Président étant sorti) le compte administratif 2018 et le compte de gestion correspondant présenté par le Receveur Municipal.**

### **BUDGET PRIMITIF 2019**

Le Vice-Président donne lecture du budget primitif 2019 qui est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses du C.C.A.S. Le budget primitif sera complété par le budget supplémentaire qui interviendra en cours d'année

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

### **REVISION TRIMESTRIELLE DES DOSSIERS**

45 demandes de renouvellement ont été présentées	:	40 admissions 3 restaurant scolaire uniquement 2 rejets
13 nouvelles demandes ont été présentées :		3 admissions 2 restauration scolaire 8 rejets
<b>TOTAL</b>		<hr/> <b>43 admissions</b>

**5 restaurant scolaire uniquement  
10 rejets**

### **RESTAURANT SCOLAIRE**

Le Conseil d'Administration décide d'accorder la gratuité des tickets de restaurant scolaire pour 27 enfants à savoir : 21 enfants à l'école primaire et 6 enfants à l'école maternelle pendant la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 5 juillet 2019, date de la fin d'année scolaire. Les tickets seront achetés à la Société SCOLAREST qui établira une facture pour le paiement à terme échu.

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

### **DEMANDE DE CHEQUES-EAU**

Dans le cadre de la convention tripartite entre VEOLIA EAU, la CAD et le CCAS, une aide totale de 770,00 € a été accordée à trois familles waziéroises.

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

### **REMBOURSEMENT AIDE A L'ENERGIE**

**Vote : adopté à l'unanimité.**

### **AIDE SOCIALE**

Prise en charge des frais de placement	2
Carte d'invalidité	2
Macaron GIC	1
Demande aide ménagère	1
Allocation compensatrice de tierce personne	1
Aide personnalisé à l'autonomie (APA) (dossiers envoyés par CCAS)	3